



## **PLAN DE CONTINGENCE ET CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE L'ONG CEAPRONUT**

**Butembo, octobre 2025**



## SOMMAIRE

|                                                                                     |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>I. CONTEXTE, JUSTIFICATION ET DEFINITION DU PLAN DE CONTINGENCE</b>              | <b>4</b>  |
| I.1. Contexte                                                                       | 4         |
| I.2. Justification                                                                  | 4         |
| I.2. 1. Contexte instable et imprévisible                                           | 4         |
| I.2. 2. Sauver des vies humaines et limiter les impacts négatifs                    | 4         |
| I.2. 3. Coordination rapide et efficace                                             | 5         |
| I.3. Définition                                                                     | 5         |
| <b>II. OBJECTIF GENERAL</b>                                                         | <b>5</b>  |
| II.1. Objectifs spécifiques                                                         | 6         |
| <b>III. CRISES POSSIBLES DANS LA ZONE D'INTERVENTION DE CEAPRONUT</b>               | <b>6</b>  |
| III.1. Conflits                                                                     | 6         |
| III.2. Déplacement massif de population suite à un conflit armé                     | 7         |
| III.3. Epidémie (ex. Ebola, Covid 19, cholera, rougeole, M-pox, Anthrax...)         | 8         |
| III.4. Inondation ou glissement de terrain dans la zone d'intervention de CEAPRONUT | 9         |
| III.5. Crise nutritionnelle                                                         | 10        |
| <b>IV. ANALYSE ET CAPACITES DE GESTION DES RISQUES</b>                              | <b>11</b> |
| IV.1. Analyse des risques                                                           | 11        |
| IV.2. Capacités de gestion des risques                                              | 13        |
| IV.3. Cartographie des risques dans la zone d'intervention de CEAPRONUT             | 15        |
| <b>V. MECANISME DE COORDINATION</b>                                                 | <b>15</b> |
| V.1. Activation du comité de crise de CEAPRONUT                                     | 15        |
| V.1. 2. Conditions d'activation                                                     | 15        |
| V.1. 3. Déclenchement                                                               | 15        |
| V.1. 4. Composition du comité de crise                                              | 15        |
| V.1.6. Réunions                                                                     | 16        |
| V.1. 7. Fin du mandat du comité                                                     | 16        |
| V.2. Rôle de chaque service                                                         | 16        |
| V.2. 2. Service logistique                                                          | 16        |
| V.2. 3. Service MEAL (Suivi, évaluation, apprentissage et redevabilité)             | 16        |
| V.2. 4. Service de RH et Finance                                                    | 17        |
| V.3. Cadre de partenariat de CEAPRONUT avec les autres partenaires                  | 17        |
| <b>VI. PLAN D'ACTION POUR REpondre A UNE CRISE</b>                                  | <b>17</b> |



|                                                    |    |
|----------------------------------------------------|----|
| VII. BUDGET ESTIMATIF POUR REPOSE A UNE CRISE..... | 18 |
| VIII. COMMUNICATION DE CRISE .....                 | 18 |
| IX. LOGISTIQUE ET APPROVISIONNEMENT .....          | 18 |
| X. SECURITE.....                                   | 18 |
| XI. SUIVI, EVALUATION ET MISE A JOUR.....          | 18 |
| XI.1. SUIVI DU PLAN DE CONTINGENCE.....            | 18 |
| XI.2. EVALUATION DU PLAN DE CONTINGENCE.....       | 19 |
| XI.3. MISE A JOUR DU PLAN DE CONTINGENCE .....     | 20 |

## **I. CONTEXTE, JUSTIFICATION ET DEFINITION DU PLAN DE CONTINGENCE**

### **I.1. Contexte**

La République Démocratique du Congo (RDC), précisément dans sa partie Est où CEAPRONUT intervient depuis sa création est marquée par une instabilité chronique causée par des facteurs multiples, notamment : les conflits armés, les attaques des civiles, les pillages et les enlèvements, les déplacements massifs internes des populations vers les zones urbaines et rurales supposées sécurisées, avec comme conséquences les risques accrus de la malnutrition ; les VBG ; les épidémies récurrentes ; des catastrophes naturelles (inondations, glissements de terre) ; ainsi qu'une insécurité alimentaire chronique.

Face à cette situation, les communautés sont exposées à des chocs répétés nécessitant des réponses rapides et structurées. Ainsi CEAPRONUT étant une organisation engagée dans la nutrition, la sécurité alimentaire, la santé et la résilience communautaire, se doit de disposer d'un outil opérationnel proactif pour faire face efficacement aux urgences humanitaires malgré les conditions de cette instabilité chronique.

### **I.2. Justification**

La mise en place d'un plan de contingence et cartographie des risques au sein de CEAPRONUT se justifie par la nécessité d'anticiper, d'organiser et de coordonner efficacement la réponse aux urgences humanitaires dans la zone d'intervention de CEAPRONUT pour des raisons suivantes :

#### **I.2. 1. Contexte instable et imprévisible**

- L'Est de la République Démocratique du Congo, notamment le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri est caractérisé par des conflits armés, des épidémies, des catastrophes naturelles et les déplacements massifs internes des populations.
- Les événements surviennent souvent de façon inattendue et exigent des réponses malgré l'instabilité chronique.

#### **I.2. 2. Sauver des vies humaines et limiter les impacts négatifs**

Les objectifs du plan de contingence et cartographie des risques de CEAPRONUT sont de sauver des vies humaines en assurant une réponse rapide, adaptée et coordonnée aux urgences. Dans un contexte où les crises (conflits armés, épidémies, catastrophes naturelles) frappent les communautés, toute imprudence lors des interventions de CEAPRONUT peut entraîner des conséquences dramatiques sur le bien-être des communautés.

Ainsi, les mesures clés de mises en place pour limiter les impacts négatifs sont :

- Les pré-positionnements de kits d'urgence sur le lieu d'intervention.
- Le déploiement rapide sur terrain du personnel d'intervention pour coordonner les urgences.
- La mise en place d'un système de communication d'alerte précoce avec les communautés.
- La mise en place d'un système de coordination avec les autorités locales et les clusters humanitaires.
- L'Intégration des principes de protection et de dignité humaine dans toute intervention.

### **I.2. 3. Coordination rapide et efficace**

Dans le cadre du plan de contingence et cartographie des risques, CEAPRONUT vise à garantir une coordination rapide et efficace pour répondre aux exigences qui se posent dans le milieu d'intervention. Cette coordination implique une mobilisation structurée de toutes les ressources internes et externes.

#### **Principes de coordination efficace :**

- Mettre en place un comité de crise dès que l'alerte est confirmée.
- Clarifier le rôle de chaque service (programmes, logistique, finance, RH ...)
- Proposer un canal unique de communication de crise (WhatsApp, E-mail, téléphone...).
- Mise à jour quotidienne de la situation.
- Travailler conjointement avec les autorités locales et territoriales.
- Travailler en synergie avec les autres ONG partenaires.
- Mettre en place les outils de coordination.

### **I.3. Définition**

Le plan de contingence est un document stratégique qui définit les mesures organisationnelles, logistiques, humaines et financières que CEAPRONUT met en place pour anticiper, préparer et répondre efficacement à des situations d'urgence ou de crises (catastrophes naturelles, conflits, épidémies, déplacements des populations...).

## **II. OBJECTIF GENERAL**

Le plan de contingence a comme objectif de mettre en place un cadre opérationnel permettant à CEAPRONUT de répondre rapidement, efficacement et de manière

coordonnée aux situations d'urgence, afin de sauver des vies humaines, de protéger les droits des populations affectées.

## **II.1. Objectifs spécifiques**

1. Renforcer la préparation organisationnelle face aux crises récurrentes (conflits, épidémies, catastrophes naturelles).
2. Assurer une réponse multisectorielle rapide et cohérente dans un bref délai selon l'alerte.
3. Protéger la vie humaine, la santé, la dignité et les moyens de subsistance des communautés vulnérables.
4. Optimiser la coordination interne et externe (avec les autorités locales, clusters, ONG et bailleurs).
5. Mobiliser efficacement les ressources humaines, logistiques et financières disponibles.
6. Protéger le personnel, les bénéficiaires et les actifs de CEAPRONUT.
7. Documenter, suivre et évaluer la réponse pour améliorer les interventions futures.

## **III. CRISES POSSIBLES DANS LA ZONE D'INTERVENTION DE CEAPRONUT**

### **III.1. Conflits**

#### **➤ Définition**

Les conflits sont des situations d'affrontement violent entre les groupes armés, communautés et les forces de sécurité provoquant des conséquences graves sur les populations civiles, les services sociaux et la stabilité locale.

Ainsi dans la zone d'intervention de CEAPRONUT nous observons :

- La présence persistante des groupes armés.
- Les attaques de villages par des assaillants, le pillage des biens de la population, les exécutions sommaires des populations, les enrôlements forcés des jeunes dans les groupes armés.
- Les déplacements massifs et récurrents des populations internes vers les milieux jugés sûrs.
- L'insécurité sur les routes nationales et de dessertes agricoles qui entravent l'accès humanitaire.

➤ Conséquences des risques :

- Déplacement des populations internes (PDI)
- Destruction des habitations, écoles, centres de santé, hôpitaux, maisons de commerce...
- Interruption des services de base pour fonctionner (éducation, santé, commerce, eau et assainissement...).
- Malnutrition, traumatismes psychologiques, VBG ...

➤ Mesures de riposte prévues par CEAPRONUT :

- Déploiement d'équipes d'urgence mobiles sur terrain.
- Distribution des kits nutritionnels et autres.
- Appui à la prise en charge nutritionnelle et psychosociale.
- Coordination avec les autorités locales, clusters, société civile ...
- Suivi de la protection des agents, des bénéficiaires et redevabilité communautaire.

### **III.2. Déplacement massif de population suite à un conflit armé**

Le conflit armé entraîne un déplacement massif des populations internes (PDI) qui fuient vers les zones stables où le CEAPRONUT est opérationnel. Les familles déplacées arrivent le plus souvent sans abris, sans nourriture, sans vêtements, sans avoir une accessibilité aux services essentiels (scolarisation des enfants, soins médicaux...).

#### **III.2.1. Conséquences immédiates dans les milieux d'accueil**

- Surpopulation dans les communauté et structures d'accueil.
- Risque élevé de malnutrition, des maladies d'origine hydriques et des épidémies.
- Augmentation des violences basées sur le genre (VBG).
- Saturation des services sociaux de base (santé, éducation, eau...).
- Tensions entre les déplacés et les populations hôtes.

#### **III.2.2. Objectifs de réponses de CEAPRONUT**

- Organiser ou Participer à une ERM (Evaluation Rapide Multisectorielle).
- Fournir une assistance humanitaire adaptée et coordonnée aux déplacés.
- Réduire les risques sanitaires, nutritionnels et psychosociaux.
- Renforcer les capacités communautaires d'accueil et promouvoir la résilience.

#### **III.2.3. Activités prioritaires prévues**

- Evaluation rapide multisectorielle des besoins des déplacés.



- Distribution de kits nutritionnels et autres.
- Assistance nutritionnelle aux enfants < 5 ans et FEFA (Femmes enceintes et allaitantes).
- Sensibilisation et prévention des VBG/protection de l'enfance.
- Appui psychosocial communautaire.
- Coordination avec les autorités locales et clusters humanitaires.

### III.2.4. Ressources mobilisables

- Equipes d'intervention de CEAPRONUT (logistique, programme, MEAL, finances...).
- Stocks disponibles (vivres, intrants nutritionnels...).
- Partenaires techniques et logistiques.

### III.3. Epidémie (ex. Ebola, Covid 19, cholera, rougeole, M-pox, Anthrax...)

Une épidémie est une maladie qui éclate dans le temps et dans l'espace avec un taux élevé de morbidité et de mortalité. Le système de santé locale est rapidement débordé, avec une morbi-mortalité en hausse et une peur généralisée dans les communautés.

#### III.3.1. Conséquences immédiates

- Augmentation rapide des cas et décès signalés dans le milieu.
- Saturation des centres de traitement et structures de santé.
- Risques accrus de contamination pour les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes et allaitantes.
- Baisse de fréquentation des services de santé dans les structures sanitaires par peur d'être contaminé.
- Forte demande en eau potable, kits d'hygiène et messages de sensibilisation.

#### III.3.2. Objectifs de réponse de CEAPRONUT

- Soutenir les malades en matière d'alimentation, nutrition et WASH.

#### III.3.3. Activités prioritaires

- Soutien des malades en matière d'alimentation, nutrition et WASH.

#### III.3.4. Ressources mobilisables

- Equipe WASH et nutrition de CEAPRONUT

- Stocks d'urgence.
- Réseau communautaire pour la communication de masse.

### **III.4. Inondation ou glissement de terrain dans la zone d'intervention de CEAPRONUT**

Les inondations et glissement de terrain s'observent quand des fortes pluies s'abattent dans les zones d'intervention de CEAPRONUT entraînant la crue des rivières et des glissements de terrains où plusieurs maisons sont détruites, des familles sont sans abris, des routes sont coupées et les infrastructures essentielles sont endommagées (écoles, structures sanitaires, latrines publiques, sources d'eau potable...).

#### **III.4.1. Conséquences immédiates**

- Déplacement des familles sans abris.
- Contamination des sources d'eau, risques des maladies d'origine hydrique.
- Destruction des biens, vivres et documents
- Accès difficile pour les secours et le transport humanitaire.
- Stress psychosocial et perte de moyens de subsistance.

#### **III.4.2. Objectifs de CEAPRONUT**

- Apporter une aide d'urgence immédiate aux ménages sinistrés.
- Réduire les risques sanitaires post-inondation.
- Faciliter la reprise rapide des services essentiels (WASH, santé, éducation).
- Prévenir les VBG et renforcer la protection des groupes vulnérables.

#### **III.4.3. Activités prioritaires**

- Evaluation rapide avec les autorités locales.
- Distribution de kits abris temporaires et WASH.
- Sensibilisation aux risques post-catastrophe (maladies, VBG).
- Soutien psychosocial, protection des enfants et FEFA.
- Réhabilitation d'infrastructures de base (latrines, sources d'eau potable).
- Coordination avec les autres partenaires.

#### **III.4.4. Ressources mobilisables**

- Kits de réponse rapide prépositionnés.
- Equipes multisectorielles (WASH, nutrition, protection, MEAL).
- Réseaux communautaires pour relai d'informations et mobilisation.

### III.5. Crise nutritionnelle

La combinaison des conflits armés, les déplacements massifs des populations internes (PDI) et les perturbations des saisons agricoles prolongées affectent plusieurs milieux d'intervention de CEAPRONUT qui enregistrent une détérioration rapide de l'état de santé nutritionnel des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes/allaitantes. Les structures sanitaires locales sont débordées ou inaccessibles à cause du taux élevé de la malnutrition aiguë sévère dans le milieu d'intervention.

#### III.5.1. Signes annonciateurs

- Taux de malnutrition aiguë sévère (MAS) dépasse le seuil d'urgence ( $> 15\%$ ).
- Ruptures de stocks en intrants nutritionnels (Plumpy'Nut, F100, F75) dans la zone à risque
- Taux d'admission des cas MAS dans les UNTA/UNTI élevé dans le milieu d'intervention.
- Taux de décès des cas MAS est élevé dans le milieu d'intervention

#### III.5.2. Conséquences immédiates

- Taux de la mortalité infantile et maternelle élevé.
- Affaiblissement du système immunitaire et vulnérabilité accrue aux maladies.
- Difficulté d'accès aux soins nutritionnels pour les PDI et les communautés hôtes.
- Rupture de la chaîne alimentaire et la perte de moyens de subsistance.

#### III.5.3. Objectifs de CEAPRONUT

- Prévenir les décès liés à la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes/allaitantes dans le milieu d'intervention.
- Améliorer l'accès aux soins nutritionnels, communautaires et cliniques dans le milieu d'intervention.
- Renforcer la surveillance nutritionnelle communautaire dans le milieu d'intervention.
- Promouvoir les bonnes pratiques alimentaires du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) dans le milieu d'intervention.

#### III.5.4. Activités/Actions prioritaires

- Déploiement d'équipes nutrition et renforcement des sites de prise en charge de la malnutrition.

- Distribution de RUTF (Ready-to-Use) soit des aliments thérapeutiques prêt à l'emploi dans les sites de prise en charge de la malnutrition dans le milieu d'intervention ; des compléments nutritionnels et les kits ANJE.
- Sensibilisation communautaire sur l'alimentation et l'hygiène par les mobilisateurs communautaires dans le milieu d'intervention.
- Appui aux structures de santé et formation du personnel dans le milieu d'intervention.
- Suivi des indicateurs et rapportage des activités nutritionnelles (avec le MEAL).

### III.5.5. Ressources mobilisables

- Partenariats avec les organisations nationales, internationales et des agences de nations unies.
- Stocks d'intrants nutritionnels d'urgence.
- Agents communautaires formés sur le dépistage actif.

## IV. ANALYSE ET CAPACITES DE GESTION DES RISQUES

### IV.1. Analyse des risques

#### IV.1.1. Définition

L'analyse des risques est le processus systématique d'identification, d'évaluation et hiérarchisation des menaces pouvant nuire aux activités, au personnel de CEAPRONUT, aux bénéficiaires des actions de CEAPRONUT et aux actifs de l'organisation.

#### IV.1.1. Etapes clés

##### 1. Identification des risques

- Conflits armés, épidémies, catastrophes naturelles, VBG, instabilité administrative et politique.
- Risques organisationnels : fraude, corruption, perte de financement, problèmes de RH.

##### 2. Evaluation des risques et de la probabilité

- Risque : Faible ; Moyen ; Elevé ; Très élevé.

| Risque | Faible | Moyen | Elevé | Très élevé |
|--------|--------|-------|-------|------------|
|        |        |       |       |            |
|        |        |       |       |            |

-Probabilité : Rare ; Possible ; Fréquente.

| Probabilité | Rare | Possible | Fréquente |
|-------------|------|----------|-----------|
|             |      |          |           |
|             |      |          |           |

### 3. Classification (matrice de risques)

- Urgence/Immédiate : risques élevés et fréquents.

| Risque | Elevé | Fréquents |
|--------|-------|-----------|
|        |       |           |
|        |       |           |

- A surveiller : risques moyens ou peu probables.

| Risque | Moyen | Peu probable |
|--------|-------|--------------|
|        |       |              |
|        |       |              |

4. Mesures d'atténuation : les mesures d'atténuation visent à réduire la probabilité de survenue des risques ou de limiter leurs impacts sur les populations, le personnel et les activités.

#### 4.1. Risques sécuritaires (conflits armés, instabilité)

Mesures :

- Plans de sécurités mis à jour régulièrement.
- Formations du personnel en sécurité personnelle.
- Coordination avec les autorités locales et les partenaires.
- Déplacements limités du personnel selon les alertes.
- Cartographie des zones rouges.

#### 4.2. Risques sanitaires (épidémie)

Mesures :

- Prépositionnement de kits nutritionnels, WASH et autres
- Sensibilisation communautaire.
- Appui aux structures de santé locales en intrants nutritionnels, WASH et autres.
- Application stricte des protocoles PCI (Prévention et Contrôle des Infections).

#### 4.3. Risques climatiques (inondations, glissements de terrain)

Mesures :

- Surveillance météo communautaire.
- Relocalisation préventive de la population dans les zones à risque
- Stock d'urgence (NFI, abris temporaires).
- Sensibilisation à la résilience locale.

#### 4.4. Risques de VBG/Protection

Mesures :

- Espaces sûrs pour les femmes et les enfants.
- Mise en place de mécanismes de plaintes sûrs et accessibles.
- Formation sur PEAS et le genre.
- Partenariats avec les structures spécialisés.

#### 4.4. Risques organisationnels (fraude, corruption et perte des données)

Mesures :

- Audit interne régulier
- Renforcement des contrôles financiers.
- Stockage de données sécurisées
- Code de conduite signé et diffusé.

### **IV.2. Capacités de gestion des risques**

La capacité de CEAPRONUT pour la gestion des risques est le déploiement par CEAPRONUT des moyens humains, techniques, financiers et organisationnels qu'il mobilise pour prévenir, atténuer, répondre et se rétablir face aux risques identifiés.

#### **Axes de capacité**

##### **1. Capacité humaine**

- Equipes pluridisciplinaires (nutrition, WASH, santé, MEAL, PEAS, logistique).
- Agents communautaires formés sur l'alerte précoce et la sensibilisation.
- Le personnel formé en gestion de crise, sécurité, VBG, PCI.

##### **2. Capacité matérielle et logistique**

- Stock d'urgence prépositionné (kits NFI, nutritionnels, WASH).
- Moyens de transport disponibles (motos, véhicules).



- Renforcer la logistique dans la zone à risque.

**3. Capacité financière**

- Accès aux financements.
- Budget de contingence à négocier lors de l'élaboration des projets.
- Systèmes comptables adaptés à la gestion de crise.

**4. Capacité institutionnelle**

- Existence d'un plan de contingence validé.
- Partenariats actifs avec clusters, ONG, autorités, agences onusiennes.
- Procédures de sécurité, communication d'urgence, contrôle interne.

**5. Capacité de coordination et d'information**

- Participation aux mécanismes de coordination humanitaire.
- Systèmes de collecte et remontée d'informations.
- Tableaux de bord et outils de suivi des risques.

**FICHE DE CAPACITE DE GESTION DES RISQUES**

| Type de capacité           | Description | Disponibilité actuelle | Besoins | Commentaire |
|----------------------------|-------------|------------------------|---------|-------------|
| Ressources humaines        |             |                        |         |             |
| Stocks d'urgence           |             |                        |         |             |
| Moyens logistiques         |             |                        |         |             |
| Fonds d'urgence            |             |                        |         |             |
| Procédures internes        |             |                        |         |             |
| Systèmes d'alerte et suivi |             |                        |         |             |

*POS (Procédures opérationnelles standardisées)*

**IV.3. Cartographie des risques dans la zone d'intervention de CEAPRONUT**

| Provinces | Types de risques majeurs | Niveau de risque | Commentaires |
|-----------|--------------------------|------------------|--------------|
| Ituri     |                          |                  |              |
| Nord-Kivu |                          |                  |              |
| Sud-Kivu  |                          |                  |              |

**V. MECANISME DE COORDINATION****V.1. Activation du comité de crise de CEAPRONUT****V.1. 1. Objectif**

Assurer une réponse rapide, coordonnée et efficace face à toute situation de crise (conflit, épidémie, catastrophe naturelle...).

**V.1. 2. Conditions d'activation**

Le comité est activé lorsque :

- La sécurité du personnel ou des bénéficiaires est menacée.
- Les activités sont fortement perturbées.
- Une urgence humanitaire majeure est signalée.
- Le plan de contingence et la cartographie des risques doit être mis en œuvre.

**V.1. 3. Déclenchement**

- Signalement d'une alerte par le staff terrain.
- Validation de l'alerte par la Coordination de CEAPRONUT
- Notification officielle par écrit (e-mail, message sécurisé) par le coordonnateur de CEAPRONUT.

**V.1. 4. Composition du comité de crise**

- Coordonnateur de CEAPRONUT
- Responsable chargé de programme
- RH
- Responsable de sécurité
- Logisticien
- MEAL (Chargé de suivi-évaluation)
- Chargé de la communication
- Autres membres selon le contexte.

**V.1. 5. Attributions des tâches du comité**

- Prise des décisions stratégiques
- Coordination des actions urgentes
- Mobilisation des ressources
- Communication interne et externe
- Suivi et évaluation de la réponse.

**V.1.6. Réunions**

- Fréquence : quotidienne ou selon l'évolution.
- Format : présentiel ou en ligne (WhatsApp, Zoom...).
- Compte rendu après chaque réunion.

**V.1. 7. Fin du mandat du comité**

- Quand la crise est maîtrisée
- Après le rapport final et de briefing.

**V.2. Rôle de chaque service****V.2. 1. Service programme**

- Coordonne la planification et la mise en œuvre des interventions
- Identifie les besoins humanitaires prioritaires.
- Travaille avec les partenaires locaux pour une réponse contextualisée.
- Supervise le respect des standards techniques et humanitaires.

**V.2. 2. Service logistique**

- Assure les approvisionnements, le transport, le stockage et la distribution des intrants.
- Etablit les itinéraires sécurisés et les plans de livraison.
- Maintient les équipements (véhicules, entrepôts et les autres matériels) mises à la disposition de la crise.
- Facilite le déploiement rapide des équipes sur terrain.

**V.2. 3. Service MEAL (Suivi, évaluation, apprentissage et redevabilité)**

- Assure la collecte et l'analyse des données de terrain (évaluation rapide).
- Suit la qualité des interventions et les indicateurs clés de riposte.
- Gère les mécanismes de plaintes et de retour d'information.
- Documente les leçons apprises et les bonnes pratiques.



#### **V.2. 4. Service de RH et Finance**

- Mobilise le personnel requis (permanents et temporaires).
- Assure la paie, et appuie la logistique.
- Gère les budgets, les décaissements et la justification des dépenses.
- Veille au respect des procédures financières en situation de crise.

#### **V.3. Cadre de partenariat de CEAPRONUT avec les autres partenaires**

##### **1. Objectif du partenariat**

- Participer à une coordination efficace.
- Eviter les doublons.
- Partager l'information.
- Renforcer la réponse humanitaire multisectorielle.

##### **2. Partenariat avec les Clusters.**

- Participation active aux réunions (Nutrition, santé, WASH, Protection, sécurité alimentaire...).
- Alignement des interventions sur les priorités définies par les Clusters.
- Partage des données (sitrep, évaluations rapides, rapports).
- Soumission de 5 W (Qui fait quoi, où, quand et comment).

##### **4. Partenariat avec les autorités locales**

- Information préalable et validation des activités humanitaires auprès des autorités administratives et sanitaires locales.
- Faire impliquer les autorités locales dans la gestion de crise et de redevabilité.
- Collaboration avec les autorités locales lors des distributions, évaluations et plaidoyers.
- Implication dans la résilience communautaire et à la sortie de crise.

#### **VI. PLAN D'ACTION POUR REpondre A UNE CRISE**

Le plan de réponse comprendra essentiellement les points suivants :

- Objectif de la réponse
- Activités clés
- Besoins en ressources humaines, logistiques et financières
- Chronogramme de mise en œuvre
- Lieux prioritaires d'intervention.

## **VII. BUDGET ESTIMATIF POUR REPONSE A UNE CRISE**

Le budget comprendra essentiellement les points suivants :

- Coûts prévisionnels
- Mécanismes de mobilisation rapide de fonds

## **VIII. COMMUNICATION DE CRISE**

La communication en cas de crise pourra se baser sur :

- Le canal de communication interne (WhatsApp, e-mail, radios).
- Le chargé de la communication

## **IX. LOGISTIQUE ET APPROVISIONNEMENT**

La logistique et l'approvisionnement seront axés sur :

- Le pré positionnement de kits de réponse.
- Le plan de mobilisation rapide
- Liste de fournisseurs pré qualifiés.

## **X. SECURITE**

Pour la sécurité, les points suivants feront l'objet d'une attention particulière :

- Le plan de sécurité du personnel.
- L'évacuation, confinement, gestion des incidents.
- La coordination avec les services sécuritaires.

## **XI. SUIVI, EVALUATION ET MISE A JOUR**

### **XI.1. SUIVI DU PLAN DE CONTINGENCE**

#### **1. Objectif du suivi**

Assurer le suivi de toutes les actions prévues dans le plan de contingence pour une réponse efficace aux crises.

#### **2. Mécanisme de suivi**

- Un responsable désigné (sous le MEAL ou le Coordonnateur).
- Un tableau de suivi des actions (matrice avec activités, échéances, responsables, statut).
- Réunions régulières du comité de crise pour évaluer l'avancement.

- Rapports de suivi réguliers ou selon la fréquence des réunions définies.

### **3. Outils utilisés**

- Checklist d'activation du plan
- Matrice d'actions prioritaires
- Tableau de suivi logistique et RH
- Formulaires de collecte de données sur terrain.
- Système d'alerte communautaire (appels, WhatsApp, points focaux).

### **4. Indicateurs de suivi**

- Pourcentage d'activités mises en œuvre à temps.
- Délai de réaction après alerte.
- Nombre de bénéficiaires touchés (voir cibles.)
- Disponibilité des stocks et équipes.
- Fréquence de mise à jour du plan.

### **5. Ajustements**

- Révision du plan en fonction des supervisions sur terrain.
- Mise à jour des risques et capacités.
- Briefing post-crise et documentation des leçons apprises.

## **XI.2. EVALUATION DU PLAN DE CONTINGENCE**

### **XI.2. 1. Objectif de l'évaluation**

Mesurer l'efficacité, l'exécution, la pertinence et la coordination des actions entreprises lors de l'exécution du plan de contingence.

### **XI.2. 2. Période d'évaluation**

- L'évaluation doit se faire selon les exigences de la crise et de préférence avant, au cours et après la crise.

### **XI.2. 3. Méthodologie**

- Revue documentaire (rapports de suivi, tableaux de bord).
- Entretiens avec les équipes (staff terrain, coordination, logistique...).
- Focus groupes avec les bénéficiaires et les leaders communautaires.
- Analyse des indicateurs de performance.
- FFOM (forces, faiblesses, opportunités, menaces).

**XI.2. 4. Critères d'évaluation**

- Pertinence : le plan répondait-il aux risques identifiés ?
- Efficacité : les activités ont-elles atteint les résultats escomptés ?
- Efficience : les ressources ont-elles été utilisées de manière optimale ?
- Cohérence : Coordination avec clusters, autorités et ONG.
- Durabilité : des actions ont-elles renforcé la résilience ?

**XI.2. 5. Résultats attendus**

- Rapport d'évaluation avec constats clairs.
- Recommandations pratiques pour améliorer le plan.
- Mise à jour du plan de contingence.
- Intégration des leçons apprises dans les formations du staff.

**XI.3. MISE A JOUR DU PLAN DE CONTINGENCE****XI.3.1. Objectif**

Adapter le plan aux nouveaux risques, contextes sécuritaires, capacités internes et leçons apprises des réponses passées.

**XI.3.2. Fréquence recommandée**

- Selon la fréquence des risques.
- Ou immédiatement selon le contexte.

**XI.3.3. Etapes de mise à jour**

- a) Analyse du contexte actuel :
  - Nouvelles menaces (conflits, épidémies, catastrophes naturelles...).
  - Changements dans les zones d'intervention.
  - Mouvement de population récente.
- b) Révision de la cartographie des risques :
  - Identifier, classer et localiser les nouveaux risques.
  - Mettre à jour les zones prioritaires et vulnérables
- c) Evaluation des capacités internes :
  - Ressources humaines, logistiques et financières disponibles.
  - Stock d'urgence, équipes formées, partenariats actifs.
- d) Mise à jour des annexes
  - Fiches de contrats d'urgence



- Procédures opérationnelles standard (POS).
- Matrices d'alerte, d'analyse rapide et d'actions.
- e) Intégration des leçons apprises
  - Après-action révisée
  - Feedback des suivi- évaluation et feedbacks des communautés.
- f) Validation
  - Relecture par les départements concernés.
  - Validation finale par le Coordonnateur.

#### XI.3.4. Diffusion

- Envoi du plan mis à jour à tout le personnel concerné.
- Briefing sur la sécurité obligatoire pour toute l'équipe.
- Partage avec les partenaires clés.

Fait à Butembo, 06/10/2025

#### POUR LE CEAPRONUT

1. Nom et postnom : *KAMBALE AMURIKA*  
Fonction : Coordonnateur  
Signature : *[Signature]*
2. Nom et postnom : *KAHENDO MUSUBAO*  
Fonction : Responsable chargé de programme  
Signature : *[Signature]*
3. Nom et postnom : *KAMBALE FARURUSI*  
Fonction : Logisticien  
Signature : *[Signature]*
4. Nom et postnom : *PAWIKU KIFULI*  
Fonction : RAF-RH  
Signature : *[Signature]*

Approuvé par *MAGAZANI KAHANBU*

Le Président du conseil d'administration de CEAPRONUT

*[Signature]*